

j'ai contribué à sauver la société. Les partis toujours intolérants et exclusifs vous répondront : Avez-vous servi notre cause ? ne servirez-vous qu'elle ? Tout est là.

Pour le général Gemeau, la grande affaire c'était l'ordre ; les dynasties nées ou à naître, il s'en inquiétait peu ; nous ne serions pas surpris d'apprendre que cette sorte d'*absentéisme* politique n'eût été pris en haut lieu pour du républicanisme pur, pouvant, à un jour donné, devenir dangereux et embarrassant. Dans tous les cas, il faut convenir qu'il n'était pas à la hauteur de la foi monarchique dont s'inspirent les trois journaux qui s'impriment à Lyon. Les convictions du général devaient paraître bien pusillanimes au *Courrier*, lui qui a toujours le casque au front et la lance au poing. Aux yeux du *Salut Public*, elles manquaient au moins de précision.

Il a bien couru dans notre ville une histoire de nature à faire croire que l'entente la plus cordiale ne subsistait pas entre le *Courrier* et le général ; nous ne la rapporterons pas ; mais, si elle est vraie, elle expliquerait bien des choses ; et le général doit, à ce sujet, en savoir plus long que tout le monde, et ce n'est pas à nous, en vérité, à lui révéler la cause de son changement.

Une réflexion cependant se présente naturellement : si, depuis le 10 décembre, le général eût été prodigue de professions de foi ouvertement impérialistes, la pensée serait-elle venue de l'envoyer à Rome baiser la mule du pape ? Si on l'avait jugé décidé à se précipiter courageusement dans *cette solution* immédiate indiquée ces jours-ci par le *Constitutionnel*, à payer de sa personne, de son influence, ne l'aurait-on pas, au contraire, gardé précieusement en France ? L'Elysée est-il si riche en hommes de quelque valeur, dévoués à sa fortune, qu'il ne trouve aucun inconvenient à les éloigner ? Nos lecteurs jugeront.

Il est à craindre que le départ du général Gemeau n'ajourne encore pour longtemps la levée de l'état de siège. Le général Castellane voudra très-certainement prouver par *des rigueurs nouvelles, par une attitude de plus en plus menaçante*, qu'il avait droit à la confiance du Gouvernement. Celui-ci met tellement ses faveurs à ce prix, que nous posons en fait qu'il n'y a pas à Lyon, à cette heure, un chef de l'ordre, militaire, judiciaire ou administratif qui osa, en fut-il convaincu, écrire au ministère que l'état de siège peut être levé sans danger. Un tel langage le ferait tenir en suspicion ; il est bien plus glorieux et surtout bien plus profitable de faire de longs rapports où l'on commente les bienfaits de l'état de siège. Il suffit, pour cela, d'emprunter au *Courrier de Lyon* les idylles qu'il publie de quinzaine en quinzaine sur ce sujet.

— M. de Falloux a passé dans notre ville ; l'élite des amis de l'Ordre s'est pressée de lui faire rendre visite et il a été échangé de part et d'autre de petits *specks* qui ont eu un certain retentissement. L'impression générale a été que M. de